

# **COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL**

## **PV de la réunion du 14 janvier 2020**

Présents : M. Ph. DODRIMONT, Président de la CLDR ;  
MM. M. BARTHOLOME, R. PARMENTIER, F. TIRIONS, J-M. DECLERCQ,  
Mme D. WISLEZ, membres effectifs ;  
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire ;  
Mme M. LACASSE, agent de développement au GREOVA.

La séance débute à 19h05

### **1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 2 décembre 2019.**

M. DODRIMONT ouvre la séance et accueille les membres pour la première réunion CLDR de l'année 2020. Il est important que les membres soient présents aujourd'hui car un avis doit être donné quant au sens de circulation de la Place Thiry (double sens ou sens unique) ; ce sens est lié aux travaux qui ont lieu en ce moment dans le centre d'Aywaille concernant la fiche-projet de l'ancien PCDR.

La réunion du jour se déroule à Nonceveux, dans la nouvelle salle de village « La Renaissance 2.0 » ; cette salle a suscité pas mal de commentaires durant les différentes réunions CLDR et elle voit enfin le jour. En outre, une fiche liée à la Voie des Aulnes a également été activée durant l'ancien PCDR.

La Renaissance était, avant les travaux, une ruine et était mal entretenue par le petit comité. Les travaux de rénovation étaient impossibles vu l'état du bâtiment ; la décision de démolir et de repartir à 0 s'est imposée d'elle-même. Différentes réunions ont eu lieu afin de cerner les attentes des comités, associations, habitants HP, etc. Malheureusement, l'entreprise qui a réalisé les travaux a eu des difficultés, un retard conséquent a été pris et il a fallu beaucoup de patience et de pédagogie pour voir le bout du tunnel. Actuellement, la salle est occupée par le club de tennis de table ; elle peut être occupée par d'autres activités également, il ne faut pas hésiter à faire passer le message. La Renaissance est munie d'une cuisine et de belles petites salles de réunions.

Ce soir, après la CLDR, se déroule la première consultation citoyenne de la nouvelle Opération de Développement Rural (ODR).

Après cette introduction, le PV de la dernière réunion (2 décembre 2019) a été approuvé à l'unanimité.

### **2) Projet d'aménagement du tronçon entre l'avenue F. Cornesse et le pont d'Aywaille – Espace de convivialité et sens de circulation – Avis.**

M. DODRIMONT présente le projet d'aménagement du tronçon entre l'avenue F. Cornesse et le pont et indique qu'ils ont été imaginés pour améliorer la convivialité et la praticabilité pour les usagers faibles ; il fallait imaginer quelque chose de nouveau. Si aujourd'hui 15% de la superficie de l'espace public représentent les trottoirs, cela signifie que les 85% restant représentent la voiture ; il n'est pas question d'inverser mais de réduire le rapport de force. Si l'espace des voitures est diminué, l'espace de convivialité est augmenté ; cette option nécessite un choix, d'où la proposition du sens unique et l'abandon du double sens.

L'avenue F. Cornesse est terminée ; il reste une réflexion en cours et l'avis de la CLDR et de la CCATM est demandé : le centre d'Aywaille doit-il être à sens unique ou à double sens ?

Le sens unique apporterait une meilleure mobilité mais le trajet de chacun sera allongé ; cela change de ce que l'on a toujours connu. Les études ont été réalisées pour la mise en sens unique et il serait dommage d'aller contre une meilleure mobilité qui apporte de la fluidité, plus de céder le passage et les voitures seront acheminées vers le parking central directement (Rivage) quel que soit l'endroit d'où l'on vient. L'éclairage est excellent, des caméras seront présentes ainsi qu'un arrêt de bus. C'est

effectivement un pari d'installer la place en sens unique mais le test a bien fonctionné et le détour effectué sera petit et favorable pour les usagers faibles. M. DODRIMONT comprend les habitants qui vont être dérangés par ce nouveau sens de circulation mais les trottoirs seront aménagés en conséquence et il est impossible de comparer avec l'ancienne situation et les anciens espaces beaucoup plus réduits. La parole est laissée aux membres...

**M. BARTHOLOME** : *Aywaille se trouve au croisement de deux routes, la N30 (Liège-Bastogne) et la N633 (Liège-Esneux-Comblain-Trois-ponts) et c'est sur la place qu'elles se croisent. Pour son histoire, c'est depuis 1843 qu'elle a accueilli foires et marchés. On pourrait dire que maintenant elle accueille les «Terrasses»... Depuis toujours, la place d'Aywaille est un lieu où, certains jours, la circulation automobile est très importante et forcément crée des ralentissements. Cette situation est déjà décrite dans les guides touristiques des années 1920-1930.*

*Du fait de cette fonction de carrefour, il n'y a pas de solution miracle car si on favorise la circulation sur un axe, c'est au détriment de celle de l'autre. La solution ultime serait de transformer la place en un rond-point immense...*

*Dans les projets d'aménagement de la place, un aspect n'a pas été considéré, c'est celui de son esthétique que lui a donné son histoire liée à celle d'Aywaille reconnue comme capitale du tourisme de la vallée de l'Amblève.*

*Celui-ci est bien visible lorsque, venant de Florzé et que l'on se trouve sur le pont, on découvre alors une perspective symétrique du plus bel effet qui conduit le regard vers l'extrémité sud de la place. Cette perspective n'existe que si la circulation à double sens est maintenue. Dans l'autre situation, l'obligation de tourner à droite après le pont et la présence nécessaire des panneaux routiers pour garantir le sens unique détruisent complètement cette vision bien plaisante à l'œil de la place Joseph Thiry.*

*A noter que les aménagements récents du parking du Rivage et de la rue de l'Enseignement, voie à sens unique, permettent aux automobilistes venant du pont de rejoindre très facilement la route François Cornesse pour se rendre à Comblain. Ceci constitue un délestage efficace et très utile pour le trafic venant de Florzé.*

*Concernant la remarque de la SPW sur l'insertion du trafic venant de la rue François Cornesse dans celui venant du pont, à l'observation, il ne pose pas de gros problèmes. La circulation venant de Comblain est moindre et lors de grande circulation, la règle de la « tirette » permet une bonne fluidité.*

#### Analyse de la circulation dans le cas du sens unique sur la place

*Si l'obligation pour tout le trafic venant de Florzé est de prendre la rue de l'Enseignement, l'insertion de celui venant de Comblain pose ici plus de difficultés.*

*En effet, comme le contournement de la rue de l'Enseignement n'a qu'une voie, les voitures à destination de Comblain ne sont plus les seules sur ce tracé et par conséquent ralentissent encore le trafic de transit à destination de Remouchamps ou de Harzé. Dans cette section, au trafic venant de Florzé s'ajoute aussi celui venant de Remouchamps et de Harzé à destination de Comblain ce qui conduit à ce qu'on appelle un goulot d'étranglement (bottleneck).*

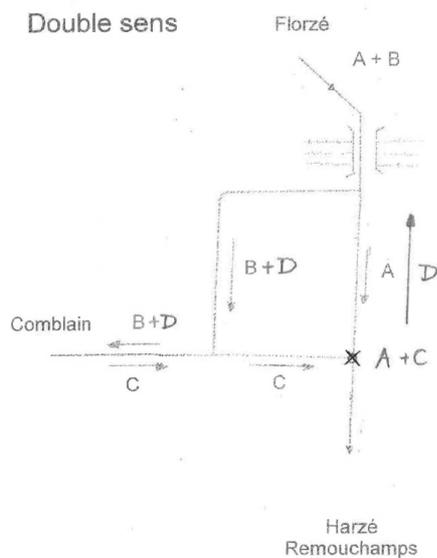
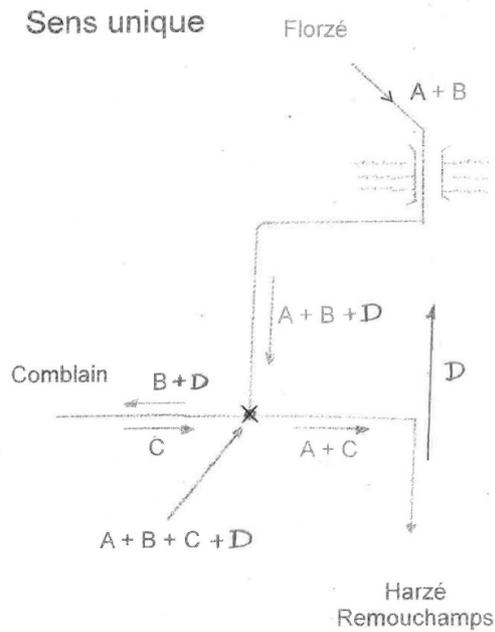
#### **Explications**

*Le trafic venant de Florzé est composé de  $A + B$*

*(A= celui vers Remouchamps ou Harzé, B =celui vers Comblain)*

*Le trafic venant de Comblain est noté C.*

*Le trafic venant de Remouchamps ou de Harzé vers Comblain est noté D.*



Deux situations sont à considérer

Si double sens, le carrefour sur la place doit gérer  $A + C$ .

Si simple sens, le carrefour rue de l'Enseignement doit gérer  $A + B + C + D$

Dans ce dernier cas, le carrefour de la rue de l'Enseignement devient donc un goulot d'étranglement que son infrastructure et sa proximité avec l'athénée accentuent encore l'effet avec de surcroît des risques de blocage de toute la circulation de transit en cas d'incidents sur ce tronçon à une seule voie, tout comme celui de la rue François Cornesse.

Il va de soi que la situation la plus fluide est celle où le trafic se répartit au mieux des possibilités.

*Il est aussi nécessaire de tenir compte des transports routiers d'importance sur la N30 qui peuvent trouver difficulté à faire le giratoire par la rue de l'Enseignement et qui imposent une reconfiguration du virage du Rivage (encorbellement) à la sortie du pont au détriment de son esthétique et de la mobilité douce à cet endroit.*

*La N30 est une route de plus d'importance que la N633 et son trafic justifie une certaine priorité. Pour toutes ces raisons, la mise à sens unique de la partie nord de la place n'est pas souhaitable.*

*A noter que les travaux d'égouttage (prioritaires) vont encore perturber la circulation sur la place et une infrastructure à sens unique dans sa partie nord peut réduire les possibilités de répartition du trafic pendant ces travaux.*

*Depuis le nouveau routage des véhicules à destination de Comblain, la situation de la rue Henry Orban (rue de la Gare) n'est guère brillante. Le trafic dans les deux sens est important et on y constate souvent des blocages qui paralysent la circulation dans tout le quartier de la Gare. Un autre aménagement des jardinières en béton serait susceptible de gagner en largeur ce qui serait bien utile pour le trafic de gros calibre.*

*Concernant les articles sur ce sujet parus dans la presse : il est regrettable que les illustrations des aménagements prévus ne respectent pas la vision normale mais utilisent une perspective « grand angle » agrandissant les espaces et où de surcroît la taille des personnages ne dépasse pas celle d'un lutin ce qui accentue encore le trompe-l'œil. Vu l'espace disponible et la situation, le déplacement de la Grande Pompe à cet endroit ne me semble pas du tout approprié pour sa mise en valeur et la mobilité douce.*

M. DODRIMONT reprend la parole et remercie M. BARTHOLOME pour son intervention. La Rue de l'Enseignement sera effectivement aménagée pour éviter le conflit expliqué. Il y a peu de circulation venant de Comblain et si le double sens est de mise, une priorité est perdue au niveau de la Place. Il faut limiter et essayer d'éliminer les bouchons qu'il y a toujours eu sur la Place Thiry. La place doit devenir un endroit convivial et même si les plans ont une « perspective grand angle », l'aménagement pour les piétons est bel et bien grand. Les autorités communales n'apprécient guère les terrasses qui se succèdent et qui ne se ressemblent pas mais elles fonctionnent bien et amènent beaucoup de monde ; l'idée est de les rendre cohérentes entre-elles (identiques +les adapter en fonction des saisons).

Il ne faut pas oublier que les aménagements provisoires lors du test du sens unique étaient « brouillons » et que les nouveaux ne ressembleront en rien à ces derniers. Ici, les trottoirs sont agrandis, les routes adaptées aux charrois, etc. Il faut soutenir le commerce local et les commerces seront facilement accessibles grâce au sens unique (grand passage usagers doux + redirection des voitures vers le parking).

M. BARTHOLOME souligne que les commerces ne seront pas visibles en venant de Florzé puisqu'il s'agira de tourner à droite et que le double sens n'est pas forcément en contradiction avec le nouvel aménagement des trottoirs. Mme WISLEZ intervient en précisant que le trafic est important au niveau de l'athénée. M. DODRIMONT répond que les conducteurs venant de Florzé ne sont pas nombreux et que le sens unique permet d'ouvrir un maximum le centre et les commerces. Pour le moment, il est impossible de se promener avec une poussette rue St-Pierre et sur les Cours mais avec les nouveaux aménagements, la question ne se posera plus. M. BARTHOLOME demande si le double sens va réellement contrarier la convivialité. M. DODRIMONT répond que non mais bien le trafic ; le point a déjà été abordé.

M. Tirions est favorable au sens unique mais propose que la distance prévue au plan sur le tronçon entre l'avenue F. Cornesse et le pont soit allongée pour que les véhicules venant de l'avenue F. Cornesse se réinsèrent dans le trafic. Il se demande pourquoi les véhicules de plus de 7,5 tonnes ne sont pas interdits dans le centre d'Aywaille.

Après les arguments donnés par les protagonistes du « Pour » et du « Contre » le sens unique sur le tronçon, le Président demande de passer au vote.

Résultat : 2 « Pour », 2 « Contre » et 2 absentions

M. Bartholomé : Contre

M. Declercq : Contre

M. Tirions : Pour

Le Président : Pour

M. Parmentier : abstention

Mme Wislez : abstention motivée par l'absence de donnée chiffrée lui permettant de se positionner

Le Président remercie les membres et clôture la séance à 20h15.

Le Président,  
Ph. DODRIMONT